Image not found or type unknown

Deli routier suspicion d about de pouvoir

Par **Khromes007**, le **19/03/2015** à **15:46**

Bonjour je passe demain à la gendarmerie après un deli routier pour un second dépistage alcoolique qui aurais du se dérouler 5 jours après les fait . mais qui c dérouler 9 mois auparavant le gendarme ma fait faire une prise de sang à l hôpital faute de ne pas pouvoir souffler car j avais une côté casser il ma ensuite ramener chez moi sans prendre de papier sans me dire mon tôt d alcool et en ne me fesant rien signer vue que le domicile était celui de ma sœur il n on réussi à retrouver ma trace que 9 mois après suite à sa La gendarmerie est rentrée dans mon domicile pour m interpeller mais je suis presque sur qu il n en avait pas le droit est t il possible de leur demander le duplicata de la commission rogatoire car de se que j ai vie il pouvait m interpeller et faire usage de la force mais pas rentrée dans mon domicile j ai été ensuite mis en cellule de dégrisement car j avais consommer de l alcool chez moi est t il possible de leur demander un double de mon dossier pour l avocat et de la comission rogatoire merci de vos réponse cordialement

Par **moisse**, le **19/03/2015** à **15:54**

Bonsoir,
Votre avocat, puisque vous en évoquez un, se chargera de vérifier chaque élément de procédure et pourra entrer en possession de la totalité des pièces du dossier.

Copyright © 2025 Experatoo.com - Tous droits réservés